

**Contexte :**

La nouvelle réglementation dite « DT-DICT » intégrée dans le code de l'environnement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Elle prévoit entre autres une obligation de validation de compétence pour tous les acteurs du chantier à compter du 1er janvier 2018 à travers la délivrance de l'AIPR du niveau concerné.

**Objectifs :**

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.

Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

**Personnes concernées :**

Toute personne affectée à gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux

**Accessibilité :**

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

**Dispensateurs de formation :**

Formateur spécialisé en prévention des risques sur chantier

**Dispositif de suivi :**

Feuille d'émargement par demi-journée

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Exposés théoriques illustrés,

Participation active des stagiaires

Remise d'un support de formation.

Questions réponses, partage d'expériences.

**Durée du stage :**

1 journée de 7 heures de formation

**Calendrier :** Disponible sur simple demande**Horaires :**

Matin : 8h00 – 12h00

Après-Midi : 13h30 – 16h30

**Lieu et nature de l'action :**

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

**Responsable pédagogique :**

Nicolas GORGE

**Mode de validation :**

Examen QCM sur plateforme dédiée

---

## CONTENU DE LA FORMATION

### CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

### LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.

### TRAVAILLER À PROXIMITÉ RÉSEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.

- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

### SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

### EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

2-6-2-17 – Programme Formation AIPR – v2 – 22/12/2022

---

DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR [www.malus-formation.fr](http://www.malus-formation.fr)

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter.

**N° déclaration d'activité 24180044018**

CFP MALUS 18  
Rue Louis Béchereau  
ZAC de Beaulieu  
18000 BOURGES  
0248211293

CFP MALUS 36  
Rue Louis Malbête  
Zac de Grandéols  
36130 DEOLS  
0254222333

CFP MALUS 45  
35 avenue les Pierrelets  
Za des Pierrelets  
45380 CHAINGY  
0238844444